

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
3 MAI 2021
PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos le 3 mai 2021 à 9h00 en visioconférence.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1 Appel nominal
- 1.2 Constatation de l'avis de convocation
- 1.3 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement 2021-011 décrétant une dépense et un déboursé de 202 019\$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques
- 1.6 Projet particulier de construction, modification et implantation (PPCMOI) : 333, rue Papineau- 2e projet de résolution
- 1.7 Matériel d'aqueduc : autorisation d'achat

2. Levée de la séance

- 2.1 Levée de la séance extraordinaire.

1.1 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.2 2021-05-187 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

1.3 2021-05-188 OUVERTURE DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire à 9h00 en visioconférence et en huis-clos, conformément aux directives reçues par le ministère des Affaires municipales du Québec.

1.4 2021-05-189 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé. Les élus étant tous présents, il y ajout à l'ordre du jour :

1.8 Registre référendaire pour le projet de PPCMOI du 333, rue Papineau

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.5 2021-05-190 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2021-011 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN DÉBOURSÉ DE 202 019\$ AUX FINS DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2021-011 décrétant un emprunt pour le financement du programme de mise aux normes des installations septiques
- Dépose le projet de règlement 2021-011 intitulé Règlement d'emprunt 2021-011 décrétant un emprunt pour le financement du programme de mise aux normes des installations septiques.

1.6 2021-05-191 PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION ET IMPLANTATION (PPCMOI) : 333, RUE PAPINEAU- ADOPTION 2E PROJET DE RÉSOLUTION

ATTENDU les dispositions de la section XI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1);

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'immeuble numéro 2016-008;

ATTENDU que l'entrepreneur Excavation Séguin-Lafleur a déposé une demande de PPCMOI afin d'utiliser l'immeuble à des fins d'entreposage de véhicules lourds et de faire l'entretien mécanique de ceux-ci dans la partie arrière de l'édifice existant et de transformer la partie avant afin qu'elle puisse être occupée par des commerces et des bureaux;

ATTENDU que le zonage en vigueur de la zone 19-C ainsi que le zonage projeté suivant l'adoption du premier projet de règlement de zonage de la zone C-301 n'autorisent pas les activités reliées à l'entreposage des entreprises en construction;

ATTENDU que le recours au règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble est justifié dans la présente demande, car il vise à permettre à certaines conditions qu'un projet soit réalisé même s'il déroge au règlement de zonage de la municipalité;

ATTENDU que le projet respecte les orientations du plan d'urbanisme;

ATTENDU que l'usage est compatible avec le milieu d'insertion car le bâtiment existant a été conçu pour y entreposer des véhicules lourds depuis 1979;

ATTENDU que la modification prévue à l'immeuble contribue à l'amélioration de la façade principale du bâtiment et à la végétalisation de la cour avant du terrain;

ATTENDU que la reconstruction de la partie avant du bâtiment sur deux étages est destinée à un usage exclusivement commercial et / ou bureaux d'affaires;

ATTENDU que deux bandes gazonnées et plantées avec bordures de béton en cour avant et latérale délimiteront le terrain de stationnement avant et l'allée de circulation des véhicules lourds assureront la fonctionnalité de la circulation du site;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU que le conseil municipal a adopté le premier projet de résolution du PPCMOI via la résolution 2021-03-130;

ATTENDU qu'une consultation publique écrite sur la demande de permis PPCMOI pour le 333, rue Papineau, a été tenue jusqu'au 21 avril 2021;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, adopte la 2e résolution de demande de PPCMOI au 333, rue Papineau et relatif à l'occupation d'entrepôt de véhicules lourds et d'entretien mécanique conformément aux aménagements illustrés sur le plan projet d'implantation et l'esquisse, et ce, conditionnellement à la plantation de deux conifères en cours avant sur le terre-plein adjacent à la voie publique.

Que la direction générale soit mandatée à transmettre la présente résolution à la MRC de Papineau pour que cette dernière soit examinée en fonction de la conformité du projet aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement en vigueur ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.7

2021-05-192 MATÉRIEL D'AQUEDUC : AUTORISATION D'ACHAT

ATTENDU que les travaux de branchements pour le projet Plateau Urbain Papineau auront lieu prochainement et qu'il y a lieu de procéder à l'achat de matériel d'aqueduc pour ce faire et pour mettre en inventaire;

ATTENDU la soumission 1136109 du 26 avril 2021 de la compagnie Real Huot au montant de 5072,86\$ plus taxes;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission 1136109 du 26 avril 2021 de la compagnie Réal Huot Inc. au montant de 5 072,86\$ plus taxes pour l'achat d'inventaire de pièces d'aqueduc. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 58 25000 000 : Inventaire aqueduc, égout et pluvial.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8

2021-05-193 REGISTRE RÉFÉRENDIAIRE POUR LA DEMANDE DE PPCMOI

Il est proposé par monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil mandate la direction générale à préparer une liste référendaire et à tenir un registre référendaire pour la demande de PPCMOI pour le 333, rue Papineau, si requis.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.1

2021-05-194 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance extraordinaire soit levée à 9h10.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal de la séance extraordinaire du 3 mai 2021.

Et j'ai signé ce 3 mai 2021.

Martine Joanisse
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 3 mai 2021.

Christian Beauchamp
Maire